Le réseau de transport d'électricité

GT Données & Comptage

Jeudi 7 décembre 2023

RTE

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

SOMMAIRE

1. Point Comptage au fil de l'eau

2. Passage à l'ISP 15

- Rappel Contexte ISP15
- Rappel impacts sur les données de comptage
- Rappel des points concertés lors du dernier GT – 19/04/2023
- Point à l'ordre du jour de la concertation
- Organisation des tests acteurs

3. Points divers

- Rappel évolutions en préparation sur les services RE
- Point sur le principe de communication en cas d'indisponibilité programmée ou incident
- Offre digitale – Enquête clients en cours

1 Les installations de Comptages.

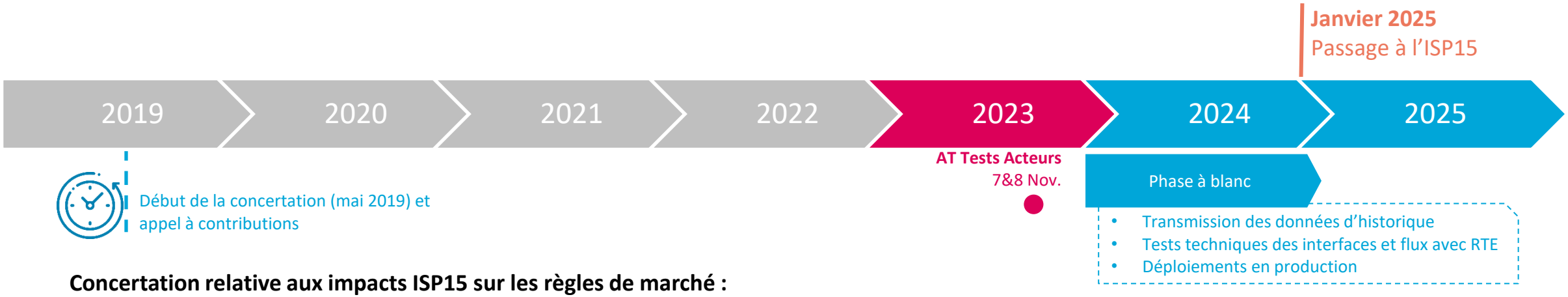
Les installations de comptage & leur performance.

- **8 944 installations de comptage en service.**
- **179 unités encore relevées en RTC, soit 98 % du parc connecté au Fil de l'Eau.**
  - *Les unités relevées en RTC se concentrent à 95 % sur EDF (CNPE & Hydraulique)*
  - *120-130 chantiers prévus en 2024.*

- ***Pour les compteurs relevés en IP, 97,9 % des données sont disponibles moins de 30 min & 99,5% en J+1 à 8h.***
- ***Pour les compteurs relevés en RTC 93 % des données sont disponibles en J+1 à 8h, en dégradation continue.***

2 Passage à l'ISP 15

Rappel contexte ISP15



Concertation relative aux impacts ISP15 sur les règles de marché :

- Concertation démarrée en 2019 et en voie de finalisation
- Calendrier de mises en service progressives pour les différentes évolutions concertées en 2022 (hors RR-RC en finalisation sur 2023)
- Poursuite de l'insertion dans les règles de marché (PR-MA-RE-SY v1, NEBEF v3.5)

Concertation sur les aspects SI démarrée en 2022 :

- 3 ATs multi-mécanismes (mars et déc. 2022, mai 2023) sur les flux impactés par type d'acteurs (supports disponibles sur Concerte)
- AT SSY dédiés dans le cadre des GT SSY
- Publication des « Guides Utilisateurs » SI à horizon ISP15
- 2 AT (nov. 2023) spécifiques tests acteurs sur le périmètre et les modalités de tests prévus courant 2024

=> Une page Portail Service dédiée à l'ISP15 avec la documentation technique : ici

Rappel impacts sur les données de comptage (1/3)

Données concernées	Pas cible	Impact sur le Portail Data	Impact sur le Portail Services
Données de Comptage: • Puissance moyenne active soutirée/injectée brut et/ou validée • Puissance moyenne réactive soutirée/injectée brut et/ou validée Portail Services RTE : - Visualiser les données de Comptage - Télécharger vos données en masse «tous mes points de comptage validés » Portail Data: API Big Metering, API Speed Metering, Speed Metering View **Données Physiques:** • Puissance moyenne active injectée • Puissance moyenne active soutirée Portail Services RTE : - Visualiser les données Physiques - Télécharger vos données en masse «tous mes points physiques » (données validées) - Notification sur dépassement de seuil de consommation (NDCONSO) Portail Data: API Big Physical, API Speed Physical, Speed Physical View	1’ , 5’, Donnée brute	**SPEED Metering (View) et SPEED Physical (View)** ✓ Le champ résolution est une variable d’appel à l’API qui est actuellement valorisée à PT1M ou PT10M, et qui sera valorisée à PT1M ou **PT5M** ou PT10M	Un contrôle sera mis en œuvre pour: • empêcher de sélectionner une date de début et une date de fin à cheval sur la période avant et après bascule au pas 5’ • Empêcher de comparer deux périodes sur 2 pas différents 
	5’, Donnée validée	**BIG Metering & BIG Physical** Ressource « validated_points » ✓ Le champ résolution est une variable d’appel à l’API qui est actuellement valorisée à PT10M, et qui sera valorisée à **PT5M** ou PT10M	

➢ **Remarque :** Les données réseau (Big System) permettant la facturation du CART resteront au pas 10 min

Rappel impacts sur les données de comptage (2/3)

Modalités de republication:

- ✓ RTE prévoit de réaliser toutes les republications au pas d'origine de la donnée. Ainsi si la donnée a déjà été publiée au pas 10 min avant la date de bascule, sa republication éventuelle après la date de bascule se fera également au pas 10 min (principe d'homogénéité).

Traitement des cas particuliers:

- ✓ A l'horizon 2024/2025, on estime que le reliquat des compteurs non migrés sous IP serait de l'ordre de 200 unités. C'est une hypothèse conservatrice et les compteurs concernés seront ceux des sites hydrauliques essentiellement. Pour gérer ce cas, RTE propose de convertir les données de comptage validées (actuellement moyennées au pas 10 min) au pas 5 min en dupliquant la valeur du pas 10 min sur les deux pas 5 min qui l'encadrent.

Rappel impacts sur les données de comptage (3/3)

Détail règles de gestion en fonction des périodes d'appel : Date de début – Date de fin

		• Date début < date de bascule • Date fin < date de bascule	• Date début < date de bascule • Date fin > date de bascule	• Date début > date de bascule • Date fin > date de bascule
Big Metering Big Physical	PT5M	Pas de données*	Données au pas 5mn sur la période [date bascule – date fin]	Données pas 5mn
	PT10M	Données au pas 10mn	Données au pas 10mn sur la période [date début – date bascule[	Pas de données*
Speed Metering (View) Speed Physical (View)	PT5M	Pas de données*	Données au pas 5mn sur la période [date bascule – date fin]	Données pas 5mn
	PT10M	Données au pas 10mn	Erreur « Le pas n'est pas autorisé» ***→ MAJ mineure dans le GU version draft d'ici fin décembre***	Erreur « Le pas n'est pas autorisé» ***→ MAJ mineure dans le GU version draft d'ici fin décembre***

* : l'attribut « values » n'est pas retourné

Rappel points concertés au dernier GT (1/2)

1 - Big Metering/ Big Physical : ressource updated_data

Contexte

- La ressource « updated_data » vient en complément de la ressource « validated_data ». Elle retourne l'ensemble des points qui ont évolué depuis la date définie dans la requête d'appel. La liste retournée doit ensuite être utilisée pour requêter la ressource « validated_data » pour récupérer les données de comptage/physiques mises à jour → Nécessité de connaitre le pas en entrée.

Comment connaitre le pas du PDS ?
Impact SI client

Exemple :

```
GET /private_api/validated_physical_data/v1/updated_data?update_date=2025-
01T00:00:00Z&update_time_slot=1&range=0-1

HTTP/1.1 200 OK
Content-Range : 0-1/123
Accept-Range : 1000
Response-Date : 2025-08-13T09:09:09Z
{"updated_data": [
    {
      "service_point_eic_code":"17Z0001234567895",
      "data":[
        {
          "product":"active_power_out",
          "date":"2025-01-02T00:00:00Z",
          "update_date":"2025-01-03T00:00:00Z",
```

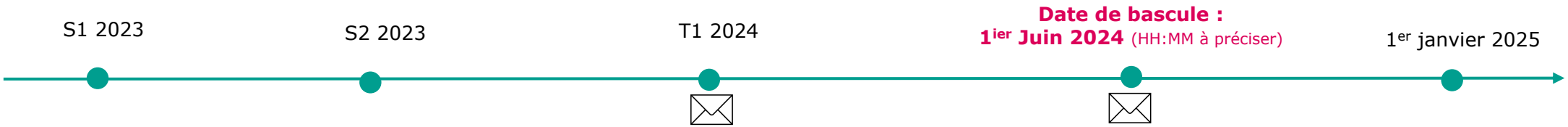
Solution B : Pas de modification
En fonction de la date de bascule
- Pas de modification de l'url de l'API - **RG à implémenter sur la date de bascule (paramétrable)**

Solution retenue

Rappel points concertés au dernier GT (2/2)

2- Date de bascule de données de comptage : 1ier Juin 2024

✓ Les données de comptage et les données physiques sont les premières données à basculer sur le nouveau pas de restitution



S1 2023

- Mise à disposition des guides utilisateurs des API Speed Metering/Physical et BIG Metering/Physical en version draft dès le 24/03/2023
- Page ISP15 sur le Portail Services (rappel des évolutions, macro-planning, documentation technique)

S2 2023

RTE : Développement des évolutions et tests de performance.

T1 2024

- **Mise en service des API sans données au pas 5' en production**

→ Bascule sur les APIs version ISP15 en conservant la même URL d'appel

→ Possible d'appeler du PT5M → sans données en retour jusqu'au 1ier juin

- **Tests acteurs en préproduction**

Date de bascule : 1ier Juin 2024 (HH:MM à préciser)

- **Publication des données au pas 5' et arrêt de la publication des données au pas 10'**
- **Sur le validé (Big):**

  - Publication des données 5' le 2 juin sur les données du 1e juin
- **Sur le brut (Speed):**

  - Publication des données au pas 10' avant la date/heure de bascule

  - Publication des données au pas 5' après la date/heure de bascule

1er janvier 2025

Date limite règlementaire pour passer à l'ISP 15

Point à concerter :
Démantèlement des APIs Speed Metering V1 et Speed Physical V2

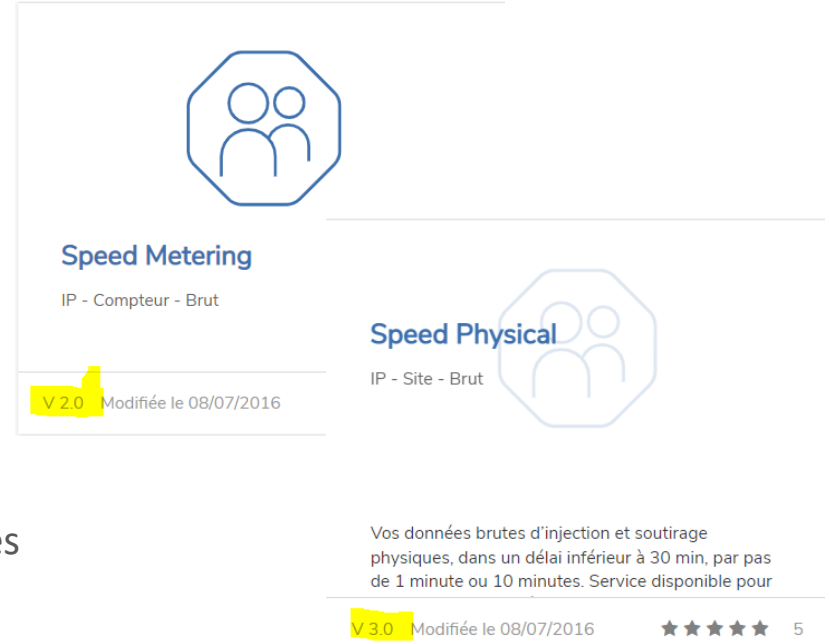
Contexte :

API Speed Metering:

- Depuis 2016, la version officielle publiée sur le Portail Data est la V2.
- Mais il existe une V1 non démantelée et toujours utilisée par quelques clients

API Speed Physical:

- Depuis 2016, la version officielle publiée sur le portail data est la V3.
- Mais il existe une V2 non démantelée et toujours utilisée par quelques clients



Différence entre les versions des APIs

L'écart est purement/seulement technique.

/!\ Les systèmes qui supportent les appels vers l'API V1 pourraient ne pas prendre en charge les appels vers la V2 nativement

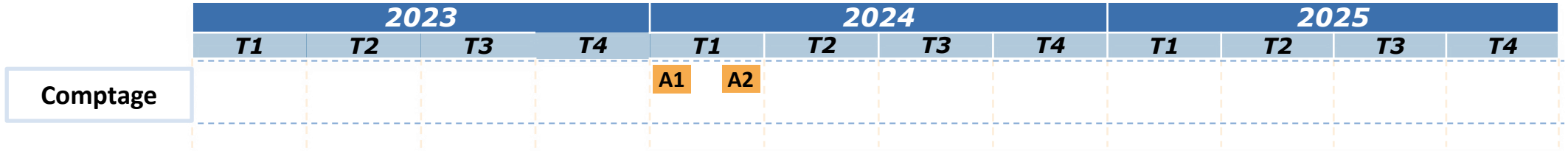
Point à concerter :

Les évolutions ISP15 permettant d'autoriser les appels au pas 5 min (PT5M) se seront pas reportés sur les versions antérieures : **Speed Metering V1** et **Speed Physical V2.**

→ **Impact** : tous les clients qui utilisent ces versions antérieures doivent migrer sur la dernière version actuellement disponible (Speed Metering V2 et Speed Physical V3) sur le Portail Data **avant le 1er juin 2024**

Tests acteurs Comptage (1/2)

➢ Planning prévisionnel



Mécanisme	Flux concerné	Nom du flux	Mode	Bloc de tests	Date	Date de bascule en production
Comptage	Données physiques	Big Physical	API	**Session#A**	**A1 : fin janvier 2024** **A2 : mars 2024**	01/06/2024
		Speed Physical, Speed Physical View	API	**Session#A**	**A1 : fin janvier 2024** **A2 : mars 2024**	01/06/2024
	Données de comptage	Big Metering	API	**Session#A**	**A1 : fin janvier 2024** **A2 : mars 2024**	01/06/2024
		Speed Metering, Speed Metering View	API	**Session#A**	**A1 : fin janvier 2024** **A2 : mars 2024**	01/06/2024

Remarques

→ Les tests acteurs s'inscrivent dans le cadre des tests ISP15 présentés en AT du 7- 8 nov

→ 1 session de test se compose d'une journée de test

*Date susceptible à modification

Tests acteurs Comptage (2/2)

➢ Objectif des tests :

- ➢ Accès aux ressources avec le nouveau format d'appel et de réponse
- ➢ Récupération des données via API

API	Ressources	Date bascule au pas 5' de test	Période - données disponibles
Big Physical	**updated_data, validated_points**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus
Speed Physical	**getDonnesPhysiques**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus
Speed Physical View	**speed**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus
Big Metering	**updated_data, validated_points**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus
Speed Metering	**getDonnesComptage**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus
Speed Metering View	**speed**	janvier 2024*	2 semaines de données, avec le jour de bascule inclus

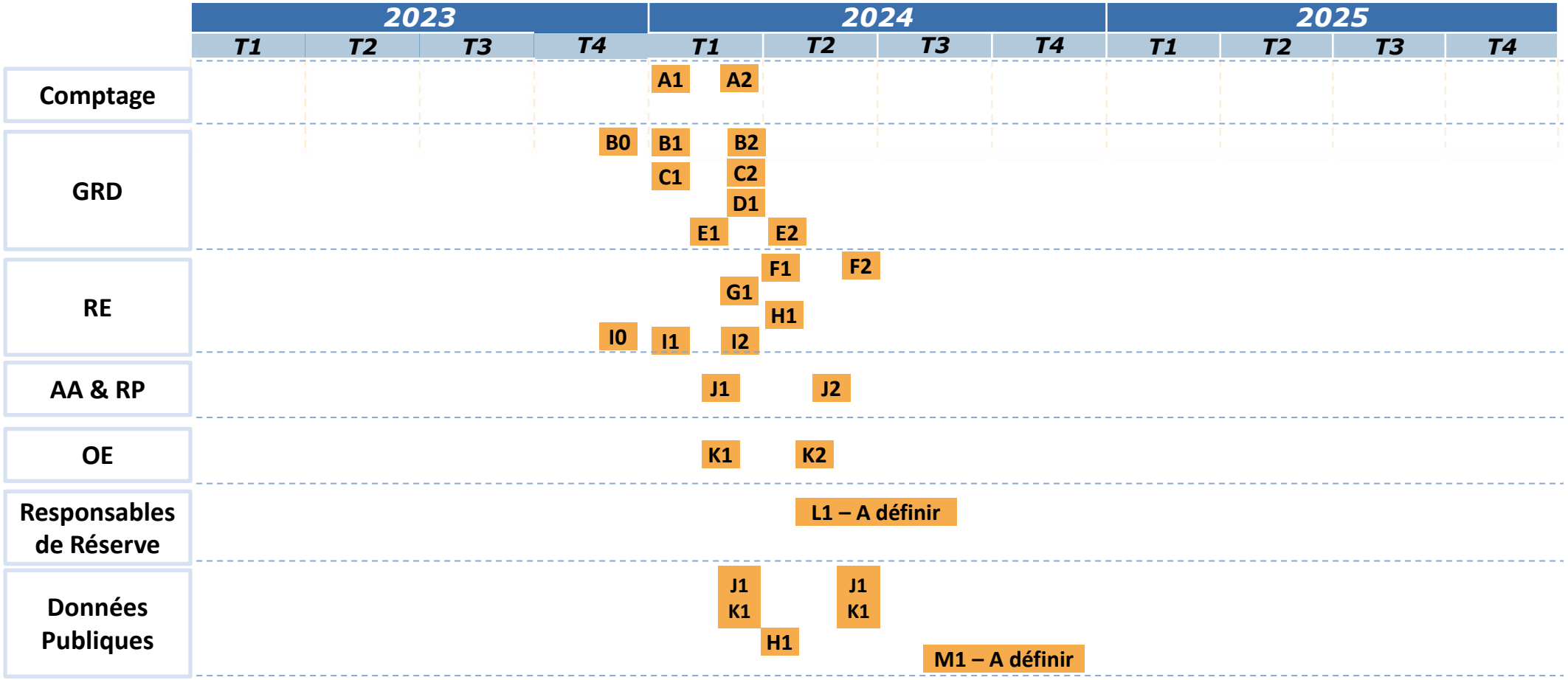
➢ Organisation des tests

Pour tous les acteurs souhaitant participer au test:

1) **Merci de remplir le questionnaire avant le 19 décembre**: ici → à noter : les données de comptage sont disponibles pour toute typologie d'acteur (Q4)
2) Une invitation teams sera transmise avec une notice détaillée 1 mois avant les tests (jour de test, modalité de connexion, date de bascule de test…)

→ Echanges via canal TEAMS commun le jour des tests

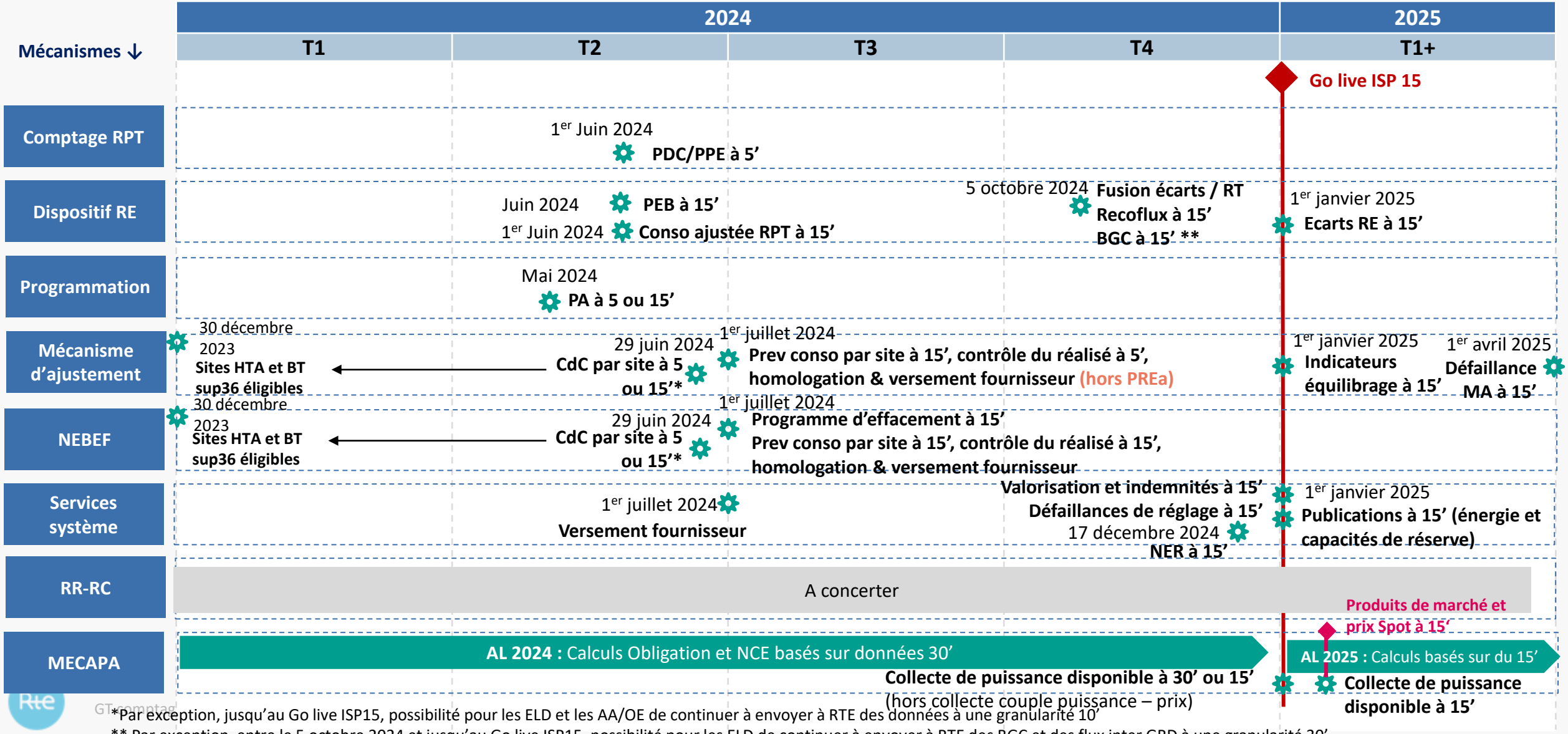
Planning prévisionnel ISP15 – Tests acteurs



Les dates proposées sont soumises à modification en fonction de l'avancée des développements et retours des acteurs.

Mise à jour
14.09.2023

Planning de bascule ISP15 concerté en 2022



GT comptag

*Par exception, jusqu'au Go live ISP15, possibilité pour les ELD et les AA/OE de continuer à envoyer à RTE des données à une granularité 10'

** Par exception, entre le 5 octobre 2024 et jusqu'au Go live ISP15, possibilité pour les ELD de continuer à envoyer à RTE des BGC et des flux inter GRD à une granularité 30'

Pour toutes questions relatives à l'ISP15

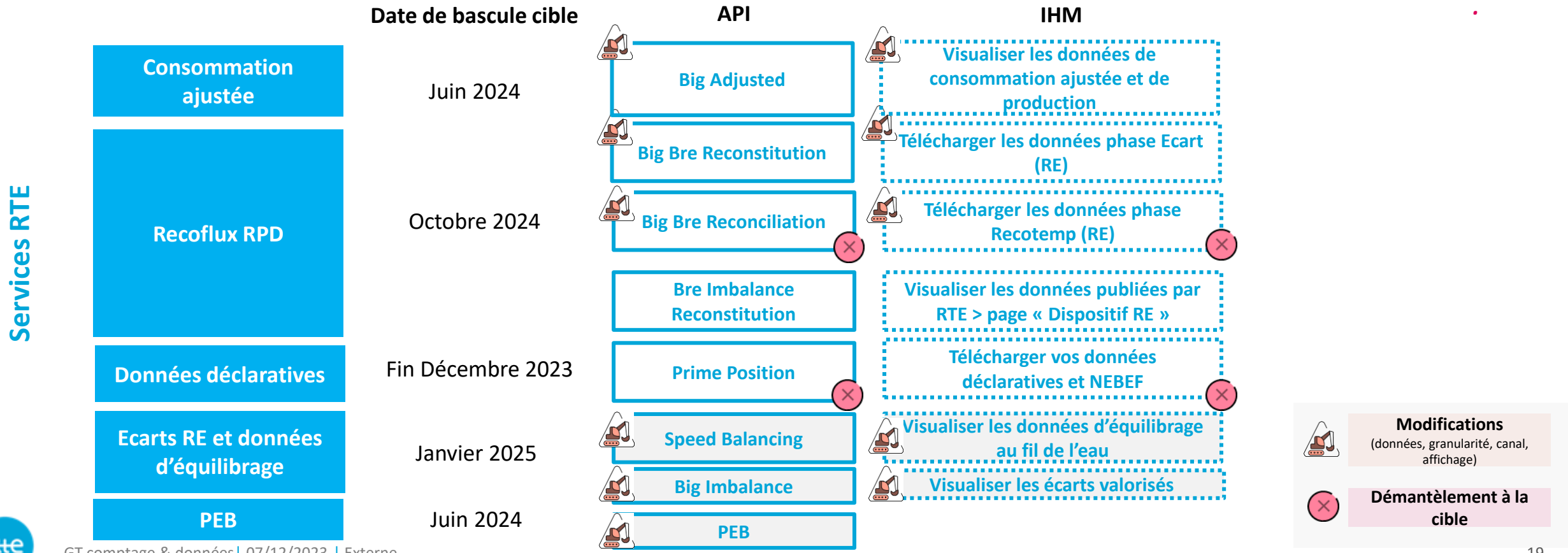


En cas de question relative à la préparation du passage à l'ISP15, vous pouvez contacter la **BAL RTE :** rte-isp15@rte-france.com

3 Points divers

Evolutions en préparation sur les services RE

- De nombreuses adaptations de services (API/IHM) pour les responsables d'équilibre en préparation du passage à l'ISP15 et au système cible de reconstitution des flux
- Evolutions **suivies dans le cadre de la concertation MA/RE**
  - Derniers RDV : Ateliers techniques le 7 novembre à destination des GRD, et le 8 novembre à destination des autres acteurs
  - Prochains RDV : Sessions de tests acteurs courant 2024



Point sur le principe de communication en cas d'indisponibilité des données

- **Fonctionnement actuel** sur les 7 APIs Comptage (Speed Metering, Speed Metering View, Speed Physical, Speed Physical View, Big metering, Big Physical, Big System)
  - En cas d'indisponibilité programmée:
    - Envoi d'un mail à tous les abonnées des APIs
    - Affichage d'un message sur le Portail Data
    - Affichage d'un message sur les services impactés sur le Portail Services
  - En cas d'incident :
    - Affichage d'un message sur le Portail Data
    - Affichage d'un message sur les services impactés sur le Portail Services

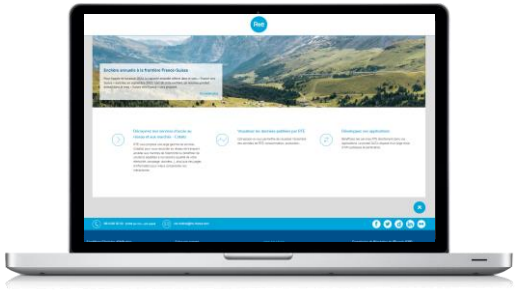
Vous ne recevez pas ces com' et souhaitez faire partie de la liste de diffusion ?

Envoyez un email à : marina.abraham@rte-france.com
Avec l'adresse mail à ajouter et le nom de l'API pour laquelle vous souhaitez recevoir les communications

- **Fonctionnement cible** (en cours de mise en place) :
  - Envoie d'un mail également en cas d'évolution de l'API
  - Étendre et uniformiser les pratiques de communication à l'ensemble des APIs (et non seulement les APIs comptage)

Offre digitale – Enquête clients en cours

Depuis quelques semaines déjà, une étude approfondie de vos besoins est en cours.



Pourquoi ?

Pour repenser et améliorer l'expérience utilisateur sur nos plateformes.

- Comprendre l'utilisation faite des plateformes existantes (Portail Services, Portail Data…)
- Anticiper les usages futurs

Comment ?

En écoutant vos remarques, récupérant vos bonnes pratiques et idées au travers d'entretiens ≈ 30 min.

Vous souhaitez vous exprimer ?

Envoyez un email à : emilie.kaldani@rte-france.com

Le réseau
de transport
d'électricité

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)